



aide personnalisée RYTHMES DE L'ENFANT

Tout est encore à faire !

Après une première année, quelques constats

- beaucoup de collègues ont trouvé de l'intérêt à ce nouveau type de relation pédagogique
- cette aide peut être utile pour des difficultés légères ou ponctuelles mais pas pour la difficulté lourde. Elle ne peut et ne doit pas remplacer les RASED.
- 26 h en 4 jours, c'est infernal pour les enseignants comme pour les élèves
- ceux qui ont voulu adopter d'autres rythmes (semaine sur 9 demi-journées, horaires décalés) se sont trop souvent heurtés à des blocages insupportables de l'administration ou des collectivités
- faute d'un pilotage ministériel suffisant, trop d'IA ou IEN ont restreint ou refusé des choix d'équipes que rendaient possibles les textes nationaux.

A la rentrée 2009

- malgré les circulaires de 2008 et la note de service diffusée aux IA en date du 5 juin 2009, des équipes rencontrent encore d'importantes difficultés pour sortir du schéma de la semaine de 4 jours secs et choisir des modes d'organisation plus compatibles avec des rythmes de travail raisonnables.
- trop d'IA traduisent « harmonisation » par « uniformisation », ce qui est contraire à l'esprit de l'aide personnalisée comme à la liberté d'initiative donnée aux équipes par les textes ministériels
- malgré ces mêmes textes, certaines IA prétendent refuser les temps d'organisation dans les 60 h.

Le Sgen-CFDT

- estime que dans son principe l'aide personnalisée est utile pour les enfants rencontrant des difficultés légères et ponctuelles.
- considère que ce type d'intervention pédagogique n'est pas compatible avec un modèle unique et n'a de sens qu'organisée selon les modalités retenues par les équipes.
- appelle les équipes à se fonder sur les textes du ministère pour faire valoir leur liberté d'organisation et de contenu
- appelle les équipes à ne faire aucun projet sans temps d'organisation inclus dans les 60 h.
- appelle les équipes à nous alerter sur les blocages de l'administration.
- Parce qu'on ne peut pas empiler les dispositifs sans chercher à leur donner une cohérence d'ensemble fondée sur des rythmes de travail pertinents pour les enfants comme pour les personnels,

**Le Sgen-CFDT persiste à demander
un débat national sur les rythmes de l'enfant**